

GUIDE ÉTUDIANT 2026-2027

L2

LICENCE DE LETTRES
PARCOURS LETTRES MODERNES



UFR Lettres et Langues
Pôle Humanités



SOMMAIRE

Renseignements pratiques	p. 3
Présentation générale et choix des spécialisations	p. 5
Autres formations au sein du département	p. 6
Orientation et engagement étudiant	p. 7
Partir étudier à l'étranger	p. 8

Semestre 3

Répartition semestrielle des enseignements (S3)	p. 10
Inscriptions dans les groupes de TD	p. 11
UED 31 : Littérature française du Moyen Âge	p. 12
UED 32 : Littérature française du XVI ^e siècle	p. 14
UED 33 : Littérature comparée	p. 15
UET 34 : Langue vivante	p. 17
UET 35 : Compétences numériques	p. 18
UEC 36 et UEC 37 : enseignements complémentaires (selon spécialisation)	p. 19

Semestre 4

Répartition semestrielle des enseignements (S4)	p. 25
UED 41 : Littérature française du XVII ^e siècle	p. 26
UED 42 : Littérature et problématiques transversales	p. 28
UED 43 : Littérature comparée	p. 30
UET 44 : Langue vivante	p. 32
UET 45 : Projet tutoré	p. 33
UEC 46 et UEC 47 : enseignements complémentaires (selon spécialisation)	p. 35

*Version du 21/07/2026
(sous réserve de modifications)*

Réalisation de la couverture : Philippe Postel

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Directeur des études : M. Régis Tettamanzi

Responsable du niveau L2 : Mme Laurence Guellec

Responsable de la spécialisation Critique et pratique de la littérature : Mme Chantal Pierre

Responsable de la spécialisation Culture et médias : Mme Laurence Guellec

Responsable de la spécialisation Professorat des Écoles : Mme Dominique Peyrache-Leborgne

Direction des études Licence bi-disciplinaire Lettres-Langues (BiLL) : M. Nicolas Corréard (pour la partie Lettres) et Mme Valérie Bénéjam (pour la partie Langues)

Direction du Département de Lettres modernes : M. Nicolas Corréard

Secrétariat : Mme Guiné – Le secrétariat (bureau 109.4) est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 17 h (16 h le vendredi). Mail : Secretariat.Lettres-Modernes@univ-nantes.fr

Conseil pédagogique

Le Département de Lettres modernes a mis en place une commission consultative enseignants-étudiants chargée d'examiner les différents problèmes que rencontrent les étudiants au cours de leurs études. Les délégués étudiants d'une part et la responsable d'année (Laurence Guellec) d'autre part sont à votre disposition pour vous informer et se faire l'écho de vos préoccupations.

Les modalités de fonctionnement des Conseils pédagogiques (élections des délégués, calendrier des réunions, etc.) seront communiquées à la rentrée.

Contacts enseignants – étudiants – secrétariat

Les enseignants et autres personnels de l'université peuvent être contactés par e-mail (prenom.nom@univ-nantes.fr). Certains enseignants affichent sur la porte de leur bureau des horaires de permanence. Les autres reçoivent sur rendez-vous (à demander par mail).

Très important : Les étudiants doivent régulièrement consulter leur propre messagerie électronique (prenom.nom@etu.univ-nantes.fr) afin d'être tenus au courant des messages que les enseignants et le secrétariat peuvent leur faire passer, parfois à la dernière minute, et, éventuellement, pour prendre connaissance des documents qui accompagnent les cours sur la plate-forme Madoc.

Pour faciliter vos exposés et recherches

Nantes Université propose l'accès à un réseau de dix bibliothèques universitaires. L'accès à ces bibliothèques est libre. Les étudiants de Nantes Université sont automatiquement inscrits dans le réseau des bibliothèques universitaires : seule la carte étudiante est requise pour emprunter. Le nombre d'emprunts simultané est illimité ; la durée du prêt varie entre un mois (étudiants de licences et de masters) et deux mois (doctorants, agrégatifs).

Les documents des bibliothèques sont référencés dans le catalogue **Nantilus**, chacun peut consulter son compte pour accéder à divers services, comme la réservation ou la prolongation d'emprunts.

Deux bibliothèques proposent des collections en Lettres Modernes :

- La **BU Lettres**, sur le campus Tertre, est une bibliothèque pluridisciplinaire proposant, entre autres, une importante collection en Lettres Modernes (une partie des collections est en magasin).
- La **BU Censive**, installée au 1er étage du bâtiment Censive (campus Tertre).
La bibliothèque propose 37 000 documents, principalement en philosophie, Lettres Classiques et Lettres Modernes.
La salle de lecture est située salle 111 et propose 20 places assises.
La salle 100 est une réserve de la BU Censive. Elle porte le nom de bibliothèque Jackie et Alfrieda Pigeaud, donateurs, en 2026, d'un important fonds de recherche en cours de traitement.

Les horaires en temps réel des BU sont indiqués [sur cette page](#).

Les BU proposent régulièrement [des formations](#), pour tous les niveaux.

LICENCE DE LETTRES

PRÉSENTATION GÉNÉRALE ET CHOIX DES SPÉCIALISATIONS

La Licence de Lettres modernes vise à offrir aux étudiants titulaires du Baccalauréat une formation littéraire à la fois fondamentale et diversifiée, orientée vers les concours de recrutement de l'enseignement à tous les niveaux, permettant aussi une orientation vers les métiers de la culture et les carrières administratives, préparant enfin les étudiants qui le désirent à la recherche (jusqu'au doctorat).

Le cursus de Licence s'organise, à chaque semestre, en trois volets : vous suivrez un tronc commun d'enseignements fondamentaux de langue française et de littérature (**UE Disciplinaires ou UED**) ; vous suivrez également des cours offrant des contenus « transversaux » (**UE Transversales ou UET** : notamment l'apprentissage d'une langue vivante) ; vous suivrez enfin un ensemble de cours au choix (**UE Complémentaires ou UEC**), permettant une diversification des enseignements et une spécialisation progressive.

À partir de la L2, trois possibilités de spécialisations vous sont proposées, dans le cadre de ces UE complémentaires, par le Département de Lettres modernes :

- Une spécialisation « Critique et pratique de la littérature »
- Une spécialisation « Culture et médias »
- Une spécialisation « Professorat des écoles »

Chacune de ces trois spécialisations vous conduira à suivre des cours spécialement fléchés dans les UE complémentaires, afin d'adapter au mieux votre formation à vos projets personnels et professionnels. En L2 Lettres modernes, chaque spécialisation est ainsi constituée de 2 UEC par semestre.

Un étudiant engagé en L2 dans une spécialisation est invité à la poursuivre naturellement en L3. Il peut cependant la modifier d'une année sur l'autre (par exemple, un étudiant engagé dans la spécialisation « Professorat des écoles » en L2 peut choisir l'année suivante, en L3, la spécialisation « Critique et pratique de la littérature »). En revanche, **il ne peut changer de spécialisation en cours d'année.**

Spécialisation Critique et pratique de la littérature

Cette spécialisation dirige naturellement, mais sans exclusive, les étudiants vers les concours de recrutement de l'enseignement (CAPES et Agrégation de Lettres modernes) et les concours administratifs. Elle introduit, au-delà, à la recherche dans le domaine des Lettres. La poursuite d'études la plus logique se fait donc dans les Masters du département Lettres modernes (Master ALC Recherche et Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation, dit MEEF) auxquels vous pourrez candidater à l'issue de la L3.

Spécialisation Professorat des écoles

Cette spécialisation propose des enseignements de grammaire, de littérature de jeunesse, de mathématiques, d'histoire et de géographie, afin de se former au mieux au métier de professeur des écoles et d'acquérir les connaissances pluridisciplinaires nécessaires au concours du CRPE. Cette préparation se fera, au terme de votre Licence de Lettres, **au sein des INSPÉ** (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation), auxquels vous pourrez candidater naturellement à l'issue de votre L3.

Spécialisation Culture et médias

Cette spécialisation est constituée d'enseignements variés dans le domaine de la culture et de la médiation culturelle, de l'édition et des métiers du livre, du cinéma, mais aussi du journalisme, de l'histoire et de la théorie des médias. Elle vise à vous préparer aux concours administratifs (à l'IPAG notamment), aux concours des écoles de journalisme, aux masters professionnels en communication et médias, métiers du livre et de l'édition, médiation scientifique et culturelle. Ce parcours est donc très ouvert. Il peut trouver un prolongement dans plusieurs masters proposés à Nantes Université : master CPM (Culture, Patrimoine et Médiations), master CCS (Civilisation, Culture, Société), qui contient plusieurs parcours (formant à la Médiation culturelle, aux Humanités environnementales), master ALC (Arts, lettres, civilisation) ...

Choix d'autres enseignements complémentaires (UEC)

Les étudiants sont invités à suivre, de préférence, les enseignements complémentaires proposés dans le cadre de leur cursus de Lettres Modernes, à savoir une des trois spécialisations sus-mentionnées : « Critique et pratique de la littérature », « Professorat des Écoles », « Culture et médias ». Mais d'autres possibilités s'offrent à eux :

- Dans une démarche de double spécialisation, les étudiants peuvent choisir de poursuivre leur inscription dans un « bloc » d'UE complémentaires proposé par un autre département de l'UFR Lettres et Langues, et déjà suivi en L1.
 - Les étudiants inscrits en Lettres Modernes peuvent ainsi continuer à suivre le « bloc » relevant de la spécialisation « **Humanités et Musique** », commencé en L1.
 - Les étudiants inscrits en Lettres Modernes peuvent également suivre le « bloc » de spécialisation « **Langue et cultures de l'Antiquité** » qui associe l'étude d'une langue ancienne et un cours de culture antique, également commencé en L1.
- Dans une démarche d'ouverture, les étudiants pourront aussi composer librement leur « bloc » de complémentaires en choisissant des cours proposés, au même niveau, dans les différentes Licences existantes à l'échelle de l'UFR (Lettres Classiques, Lettres Modernes, Philosophie, Sciences du Langage, Sciences de l'Éducation et de la Formation) ou à l'échelle du Pôle (Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie, Psychologie, etc.). C'est ce que l'on nomme le bloc « découverte ». La liste des UEC ouvertes aux étudiants de Lettres modernes sera disponible à la rentrée. Les choix dans cette liste se feront naturellement *sous réserve de compatibilité dans les emplois du temps*.

AUTRES FORMATIONS AU SEIN DU DEPARTEMENT

Vous croiserez pendant votre cursus des étudiants suivant certains éléments de votre formation de Lettres modernes, mais inscrits dans d'autres cursus : des étudiants de Lettres classiques (suivant les cours de littérature française de votre maquette), des étudiants du parcours LAS 2^{ème} année (en lien avec la filière Santé), des étudiants du parcours PPPE 2^e année, et enfin des étudiants de la Licence Lettres-Langues.

La Licence mention Lettres-Langues (BiLL)

La Licence bi-disciplinaire mention Lettres-Langues est une formation spécifique, assurée conjointement par le département de Lettres modernes et les départements de langue de la Faculté des Langues et Cultures Étrangères (FLCE). Elle nécessite une inscription dès la première année (parcours sélectif avec inscription sur Parcoursup) et offre quatre possibilités pour le choix de la langue : 1. Lettres-Anglais, 2. Lettres-Allemand, 3. Lettres-Italien et 4. Lettres-Espagnol.

L'enseignement est constitué de cours dispensés d'une part en Lettres modernes et d'autre part dans le département de la FLCE associé à la langue choisie (Allemand, Anglais, Italien ou Espagnol).

Il s'agit d'une formation pleinement bi-disciplinaire ouvrant la possibilité de poursuivre un Master dans chacune des deux disciplines, de présenter de nombreux concours (concours de l'enseignement, concours administratifs où l'aisance en langue vivante est requise, école de journalisme, etc. ; une préparation complémentaire étant parfois à prévoir), ou de se lancer sur le marché du travail avec une compétence en rédaction et dans l'interprétation des textes (Lettres Modernes). Elle complète les débouchés de la Licence Lettres Modernes par l'atout du bilinguisme, assurant des capacités d'échanges linguistiques et culturels précieuses dans un contexte d'internationalisation croissante des activités sociales.

ORIENTATION ET ENGAGEMENT ETUDIANT

Le Dispositif d'orientation intégré tout au long de la licence

L'UFR Lettres et Langages, en lien avec le SUIO (Service Universitaire d'Information et d'Orientation), propose de nombreuses actions destinées à sensibiliser les étudiants aux évolutions et réorientations possibles dans leurs études, aux poursuites d'études envisageables, aux métiers et carrières accessibles après leurs études.

1) Le département de lettres modernes proposera au cours de l'année **un temps de rencontre pédagogique** avec des enseignants (responsables d'année et de formation) et d'anciens étudiants diplômés (qui viendront témoigner de leur propre parcours) **pour répondre à vos questions** : quelle poursuite d'études ? quel Master ? quel concours ? pour quels métiers ?

2) En L3, les enseignements « **Ouvertures pro 1** » (comprendre les débouchés de la filière, rencontrer des professionnels pour être en mesure de faire des choix d'orientation, réaliser une enquête métier, savoir comment rechercher un bon stage) et « **Ouvertures pro 2** » (valorisation de vos stages, actions de bénévolat, expériences professionnelles, engagements étudiants...) seront à valider selon les principes expliqués dans le livret de L3 (voir dans ce livret la partie consacrée à l'UET 64).

Or il est essentiel de vous renseigner dès la L2 sur ces « Ouvertures pro 2 » : par exemple, vous pouvez dès la L2 faire un stage, avoir une activité en lien avec votre formation, etc. Vous retrouverez aussi toutes les informations sur « Ouvertures pro 2 » sur l'espace Madoc de votre formation, en particulier **le barème des points attribués**.

Comment enregistrer vos points ? En 2026-2027, pour les L2 Lettres Modernes et Lettres-Langues, **contacter Mme Ligier-Degauque** à l'adresse suivante : isabelle.degauque@univ-nantes.fr avec des justificatifs pour valider vos actions et expériences.

Rappel : ces points ne seront effectivement retenus et validés que lors de votre entrée en L3 dans le cadre des « Ouvertures Professionnelles 2 ».

L'UE facultative « Validation de l'engagement étudiant » (VEE)

Afin de favoriser l'engagement bénévole des étudiants au service de la société et l'acquisition de compétences par ce biais, l'UFR Lettres et Langages, en accord avec les préconisations de Nantes Université et du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, propose aux étudiants de toutes ses formations une **UE facultative en fin de cursus** (second semestre de la L3 pour les Licences, second semestre du M2 pour les Masters).

Ne sont concernés que les **engagements non rémunérés** sur le territoire national au service **d'associations à but non lucratif** (à l'exclusion d'associations confessionnelles ou d'associations incitant à la haine ou faisant l'apologie des discriminations), **l'engagement au service de l'université** (représentants élus dans des conseils centraux, fonctions principales des BDE par ex.), ou encore certains engagements rémunérés répondant à des critères particuliers de **service public** (ex. : sapeurs-pompiers volontaires).

Deux conditions doivent être réunies :

- qu'il s'agisse **d'engagements conséquents** (plus de 150 heures par an) ;
- que le **projet ait été présenté et approuvé par la commission VEE** de l'UFR se tenant en début d'année (mi-octobre).

Pour toute information, contacter Mme Taveneau : Stephanie.Taveneau@univ-nantes.fr ou consulter la page internet dont voici le lien : <https://lettreslangages.univ-nantes.fr/formations/validation-de-lengagement-etudiant>

La commission est souveraine quant à l'approbation ou non du projet, et peut examiner l'opportunité d'un aménagement d'études éventuellement demandé par le candidat.

La validation de cette UE facultative intervient en fin d'année après la présentation des justificatifs nécessaires et d'un **rapport d'activité succinct** (2-3 pages). Aucune note n'est attribuée.

Cette validation donne concrètement le droit à une **bonification de la moyenne générale de 0,25 points** en fin de formation dans le cas standard (ou bonification de 0,5 points dans des cas exceptionnels : responsabilités nationales, engagements allant bien au-delà de 150 heures par an...). La bonification est automatiquement déclenchée par la validation de l'UE à la fin du second semestre de L3.

Cet engagement peut **avoir lieu à un niveau inférieur du cursus** mais n'est validé **qu'une seule fois au cours de la scolarité, en fin de formation** (L3 ou M2) :

Exemple : vous accomplissez une démarche VEE en cours de Licence 2 en présentant votre projet d'engagement bénévole en début d'année auprès de la commission qui l'approuve et vérifie l'accomplissement du projet en fin d'année sur présentation des pièces justificatives (attestation et rapport) ; la trace de cet engagement sera conservée **pour une validation reportée de l'UE facultative en fin de L3**. Idem en cours de M1 pour une validation en fin de M2.

PARTIR ETUDIER A L'ETRANGER

Les mobilités à l'étranger peuvent avoir lieu en L2/L3 ou en M1. Le projet de mobilité doit s'élaborer l'année précédant le départ (en L1/L2 ou en L3) auprès du responsable pédagogique des relations internationales du département de Lettres modernes.

La mobilité peut porter sur un semestre, ou sur l'ensemble de l'année universitaire. Le ou les semestres à l'étranger sont validés sur la base d'un contrat pédagogique signé par les deux universités (Nantes Université et université d'accueil) avant le départ et modifiable sur place avec leur commun accord. Le choix des enseignements à l'étranger s'établit avec le responsable pédagogique, en cohérence avec le parcours de l'étudiant et son projet professionnel. Les cours de langues peuvent être validés en crédits ECTS. Les évaluations réalisées à l'étranger sont converties en notes sur 20 au retour de l'étudiant en France. Il est conseillé à l'étudiant de revenir en France avec ses relevés de note afin de réaliser cette conversion dans les meilleurs délais, de façon à valider les semestres à l'étranger au moment des jurys d'examens.

Attention :

En M1, l'étudiant en mobilité doit obligatoirement valider à Nantes Université les crédits correspondant au travail de mémoire.

Plusieurs types de séjours d'études à l'étranger sont possibles :

• EN EUROPE

Dans le cadre du programme ERASMUS +

Erasmus+ est un programme financé par l'Union européenne et proposant des mesures destinées à soutenir les activités européennes des établissements d'enseignement supérieur, notamment l'échange d'étudiants.

La période d'études à l'étranger fait partie intégrante du programme d'études d'origine et bénéficie d'une reconnaissance académique complète. En d'autres termes, Nantes Université reconnaît la période d'études en Europe et la valide (si obtention des examens locaux), même si le contenu du programme est différent de celui de l'établissement d'origine, à condition que ce programme ait été signé par les correspondants aux relations internationales des deux universités.

Le statut d'étudiant Erasmus permet d'être exonéré des droits d'inscription dans l'université d'accueil (pour les cours, les examens, l'utilisation d'un laboratoire, l'accès à la bibliothèque, etc.), mais ces droits continuent à être perçus par l'établissement d'origine (Nantes Université). Des bourses sont attribuées (Bourses européennes et de la Région) pour contribuer au financement des études à l'étranger, qui peuvent être complétées pour les étudiants boursiers par une bourse de mobilité internationale.

Conditions d'éligibilité :

durée du séjour : de 3 à 12 mois (par cycle d'études : Licence, Master, Doctorat) ;

destination : l'établissement d'accueil doit être lié à Nantes Université par un accord bilatéral Erasmus ;

niveau d'études : Licence 2 ou équivalent minimum.

Pour en savoir plus : <https://www.univ-nantes.fr/international/partir-a-letranger/programme-erasmus-partir-a-letranger>

• HORS EUROPE

Le catalogue des destinations est consultable à l'adresse suivante : <https://www.univ-nantes.fr/international/partir-a-letranger/les-conventions-bilaterales>

Pour plus de précisions sur ces programmes d'échanges, vous pouvez :

- consulter la page Partir à l'étranger sur le site de Nantes Université :

<https://www.univ-nantes.fr/international/partir-a-letranger/les-programmes>

- contacter pour les questions administratives Hélène Jaffrain, correspondante Relations Internationales pour l'UFR. Elle accueille les étudiants le mardi et le mercredi toute la journée ainsi que le vendredi matin (bureau 535 de la faculté des langues et cultures étrangères) : helene.jaffrain@univ-nantes.fr

- contacter pour les questions pédagogiques Chantal Pierre, responsable des Relations internationales pour le département.

REPARTITION SEMESTRIELLE DES ENSEIGNEMENTS

LICENCE 2^e ANNÉE (L2) SEMESTRE 3 (S 3)

UE DISCIPLINAIRES

UE 31	Littérature française du Moyen Âge	6 ECTS
	24 h CM Histoire de la littérature française du MA	
	24 h TD Littérature française du Moyen Âge : étude d'œuvres	

UE 32	Littérature française du XVI^e siècle	6 ECTS
	24 h CM Histoire de la littérature française du XVI ^e siècle	
	24 h TD Littérature française du XVI ^e siècle : étude d'œuvres	

UE 33	Littérature comparée	6 ECTS
	18 h CM Littérature comparée : Textes fondateurs 3 : domaine extra-européen	
	30 h TD Littérature comparée : étude d'œuvres	

UE TRANSVERSALES

UE 34	Langue vivante = Anglais, Espagnol ou Allemand	3 ECTS
	24 h TD	

UE 35	Compétences numériques	3 ECTS
	18 h TD	

UE COMPLÉMENTAIRES PROPOSÉES par le département de Lettres Modernes

Professorat des écoles		Critique et pratique de la littérature	Culture et médias
UE 36 3 ECTS	Culture générale en littérature 1 30 h TD	Aux sources de la langue	Les paralittératures 24 h TD
		EC 1 : Grammaire et rhétorique 18 h TD	
		EC 2 : Littérature ou langue ancienne 20 h TD	
UE 37 3 ECTS	L'école et ses apprentissages	Lire les textes : expression orale 30 h TD	Littérature et cinéma 32 h TD
	EC 1 : Histoire/géographie + Mathématiques 24 h TD		
	EC 2 : République citoyenneté diversité 24 h CM		

Dans le cadre des UE Complémentaires, vous avez la possibilité de suivre d'autres cours proposés en dehors du département : Bloc « Humanités et musique », bloc « Langue et culture de l'Antiquité », bloc « Découverte »...

Inscriptions dans les groupes de TD :

Pour information, la réunion de rentrée de la Licence 2 aura lieu le **mardi 8 septembre 2026 à 14 h dans l'Amphi 5** (bâtiment de la Censive).

Les inscriptions dans les groupes de TD (qui ne remplacent pas les inscriptions pédagogiques que vous devez faire sur la plateforme des services de la Scolarité) s'effectuent sur Madoc. Il s'agit de pré-inscriptions permettant à l'étudiant de formuler des vœux d'affectation aux cours qu'il souhaite suivre, et qui visent à une répartition équilibrée des effectifs entre les différents TD.

Pour accéder à Madoc : munissez-vous de vos *identifiant* et *mot de passe*, ouvrez le lien [L2 Lettres \(toutes les spécialisations et parcours\) \(LEL2LETTRES\)](#), répondez aux onglets « Sondage Inscriptions », suivis de l'indication des UE concernées. Le principe de ces inscriptions pédagogiques vous sera expliqué dans le détail lors de la réunion de rentrée de L2, ainsi que par mail (via le Forum des nouvelles sur Madoc).

Pour le premier semestre, les inscriptions *via* Madoc seront ouvertes **entre le mardi 8 septembre 2026** (à partir de 17 h) **et le vendredi 11 septembre 2026** (avant 15h).

Pour le deuxième semestre, vous serez avertis ultérieurement.

Organisation et volume horaire :

Deux enseignements : 1 CM de 24 h (2 h / semaine) et 1 TD de 24 h (3 groupes, 2 h / semaine).

ECTS : 6

Coefficient : 6/30

CM

Mme Millon-Hazo : Histoire de la littérature française du Moyen Âge

« La lettre et la voix » : initiation à la poésie et à la prose médiévales (XII^e-XV^e siècles)

La période médiévale est traversée par mille ans d'histoire depuis le haut Moyen Âge (VI^e-X^e), jusqu'au Moyen Âge central (XI^e-XIII^e) et tardif (XIV^e-XV^e). On commence à étudier la littérature française à partir du XII^e siècle, quand se stabilise la langue vernaculaire, le roman.

Lors de ce cours d'histoire des genres littéraires, nous découvrirons d'abord la chanson de geste et la poésie lyrique, puis nous aborderons la question du genre romanesque, en ses naissances et en ses subversions. Nous serons sensibles à la porosité des genres de la fable, du lai, du fabliau, des mystères, des diableries et des farces. Finalement, nous observerons comment se métamorphosent ces différents genres à l'automne du Moyen Âge.

Il s'agira d'être attentives et attentifs à la manière dont s'articulent et s'influencent mutuellement l'histoire littéraire, l'anthropologie historique, l'histoire des images et des représentations. Le travail et la réflexion seront systématiquement fondés tant sur des textes littéraires, que sur des images et des analyses historiques.

Lectures critiques :

Je vous invite à relire dans l'histoire de la littérature française conseillée en L1 le chapitre sur le Moyen Âge rédigé par Jacqueline Cerquiglini-Toulet : *La littérature française : dynamique & histoire*, dir. Jean-Yves Tadié, Paris, Gallimard, 2007, tome I. Vous pourrez compléter avec la lecture de *La Lettre et la voix. De la « littérature médiévale »* de Paul Zumthor (Seuil, 1987) et celle de *L'Automne du Moyen Âge* de Johan Huizinga (Payot, 2015 – *princeps*, 1919).

TD

M. Reynes (groupes 1 et 3)

Le Chevalier au lion

Ayant trahi sa parole de revenir auprès de sa dame après un an, le chevalier Yvain est publiquement répudié par l'une de ses messagères. Il perd alors l'usage de la parole (« *langage li faut* »), quitte la cour et erre comme une bête sauvage dans la forêt, se nourrissant de viande crue – il est le premier fou de la littérature française. Après cet épisode fameux, son processus de réintégration dans la communauté passe par le fait de recouvrer le langage : « Demoiselle, par ici ! par ici ! », s'écrit-il en apercevant la « dameisele » qui l'a secouru. Grand roman de la parole trahie, perdue, retrouvée puis reconquise, *Le Chevalier au lion* – troisième œuvre de Chrétien de Troyes, écrite entre 1177 et 1181 – « illustre également le pouvoir exercé par la parole poétique » : le conte du chevalier se donne à lire et à entendre comme un contrepoint complexe de voix, offrant au récit une « pluralité d'interprétations dont la conjonction démultiplie la richesse » (Corinne Pierreville) et conférant à l'auditeur-lecteur un rôle d'herméneute actif.

Édition à se procurer : Chrétien de Troyes, *Le Chevalier au lion*, éd. et trad. Corinne Pierreville, Champion Classiques, Série « Moyen Âge », 2016.

M. Reynes (groupe 2)
Fabliaux du Moyen Âge

« Contes à rire », « récits courts et autonomes » dépourvus *a priori* de sens profond et qui « relatent, sur un ton trivial, une aventure digne d'être racontée parce que plaisante ou (et) exemplaire » : c'est ainsi que l'on pourrait définir, avec Eugène Guillevic, un genre florissant au XIII^e siècle, le fabliau. À rebours des grands récits de chevalerie et des littératures de hauts faits militaires, de la geste arthurienne et des contes puisant dans le folklore breton, les fabliaux semblent relever d'« une littérature sans halo, sans mythe », d'après la belle formule de Robert Guiette – leurs auteurs cherchent à représenter, avec un œil amusé et des accents parfois franchement paillards, la vérité toute nue, la réalité simple des relations humaines et des situations.

Édition à se procurer : Anonyme, *Fabliaux du Moyen Âge*, éd. et trad. Jean Dufournet, Flammarion, GF, 2014.

Organisation et volume horaire :

Deux enseignements : 1 CM de 24 h (2 h / semaine) et 1 TD de 24 h (3 groupes, 2 h / semaine).

ECTS : 6

Coefficient : 6/30

CM

Mme Millon-Hazo : Histoire de la littérature française du XVI^e siècle Humanisme et invention littéraire à la Renaissance

Ce cours propose une initiation à la littérature française du XVI^e siècle, moment de profonde transformation culturelle. Héritière des savoirs antiques, nourrie par la redécouverte des textes gréco-latins, par les progrès de l'imprimerie et par les débats religieux, la littérature renaissante est un espace d'invention formelle et de confrontation intellectuelle.

Nous aborderons les genres, formes et tons littéraires qui émergent ou se redéfinissent à cette époque :

- la poésie, premier terrain d'expérimentation humaniste, de Clément Marot à Ronsard et Du Bellay, de Pernette du Guillet à Louise Labé et Anne de Marquets ;
- l'essai et la pensée politique, avec Montaigne et La Boétie, porteurs d'une réflexion profonde sur le moi, la liberté et la condition humaine ;
- la fiction narrative, qu'elle soit utopique, sentimentale, allégorique, satirique ou spirituelle, chez François Rabelais, Noël du Fail, Hélienne de Crenne, Marguerite de Navarre ;
- le théâtre humaniste, entre farce, comédie et tragédie, chez Marguerite de Navarre, Étienne Jodelle, Jean de la Taille, Robert Garnier, Pierre Larivey et les dames des Roches.

Lectures critiques :

Je vous invite à relire dans l'histoire de la littérature française conseillée en L1 le chapitre sur la Renaissance rédigé par Frank Lestringant : *La Littérature française : dynamique & histoire*, dir. Jean-Yves Tadié, Paris, Gallimard, 2007, tome I.

TD

Mme Zgraja (3 groupes)

Louise Labé

En publiant ses *Œuvres* en 1555, Louise Labé (vers 1524-1566) fait entendre une voix nouvelle dans la littérature de la Renaissance. Son unique livre réunit un texte en prose « Débat de folie et d'amour », des « Poésies » (trois élégies et vingt-quatre sonnets) ainsi qu'un ensemble d'hommages poétiques de contemporains. À travers cet ensemble, la poétesse renouvelle les formes et les représentations de l'amour héritées de la tradition tout en revendiquant, avec une remarquable audace, le droit des femmes à penser, à écrire et à prendre part à la vie intellectuelle.

Ce cours proposera une lecture approfondie de cette œuvre singulière tout en la replaçant dans le contexte culturel et littéraire du XVI^e siècle. Nous étudierons la manière dont Louise Labé s'approprie les traditions humanistes pour affirmer une parole féminine originale, où se rejoignent passion amoureuse, réflexion sur la condition des femmes et célébration du savoir. Plus de quatre siècles après leur publication, les *Œuvres* devraient continuer à séduire par la puissance de leur écriture et la modernité des questions qu'elles soulèvent.

Édition à se procurer : Louise Labé, *Œuvres*, éd. Michèle Clément et Michel Jourde, Paris, Flammarion, 2022.

Organisation et volume horaire :

1 CM de 18 h (1 h 30 / semaine) et 1 TD de 30 h au choix (2 h 30 / semaine)

ECTS : 6

Coefficient : 6/30

CM

M. Postel : Textes fondateurs 3 : domaine extra-européen

Le cours vise à compléter le cours Textes fondateurs européens de 1^{re} année. Il couvre cinq aires culturelles extra-européennes et trois genres : l'épopée avec des extraits du *Mahābhārata* (Inde, à partir du III^e siècle avant Jésus-Christ) et le récit de la fondation de l'empire du Mali par le roi *Soundjata* (Afrique, à partir du XIII^e siècle) ; le conte avec *Les Aventures de Sindbad le marin* (monde arabe, IX^e siècle) et les *Histoires fantastiques du temps jadis* (Japon, c. 1120) ; enfin la poésie chan (chinois) ou zen (japonais) dans les domaines chinois, coréen et japonais. La présentation des textes s'accompagnera de l'exploration de diverses pistes d'études comparatistes.

Corpus :

Inde : *Le Mahābhārata conté selon la tradition orale* (III^e siècle avant Jésus-Christ-III^e siècle après Jésus-Christ), édition de Serge Demetrian, Paris, Albin Michel, 2006. [BU](#). Extraits (153 pages).

Afrique : *La Grande Geste du Mali. Des origines à la fondation de l'Empire* [tradition de Krina], tome 1 (texte français), récit de Wâ Kamissoko, transcription et traduction de Youssouf Tata Cissé, Paris, Karthala, 2009 (texte accessible sur Madoc). [BU](#). Extraits (19 pages).

Monde arabe : *Les Aventures de Sindbad le marin*, traduction de René Khawam, Paris, Phébus, 2001. [BU](#). Extraits (30 pages).

Japon : *Histoires fantastiques du temps jadis* (c. 1120), traduites du japonais et présentées par Dominique Lavigne-Kurihara, Arles, Philippe Picquier, 2002. [BU](#). Extraits (25 pages).

Poésie zen (Chine-Corée-Japon) : *Poèmes chan*, traduit par Jacques Pimpaneau, Arles, Philippe Picquier, 2005 ; *Ivresse de brumes, griserie de nuages : poésie bouddhique coréenne (XIII^e-XVI^e siècles)*, Paris, Gallimard, Connaissance de l'Orient, 2005. [BU](#) ; *Zen haïku : Anthologie de haïkus d'inspiration zen*, traduits par Hervé Colet et Wing Fu Cheng, Moudarren, 2008. Extraits fournis sur Madoc (environ 20 pages).

Évaluation :

1^{re} session : Assidus et D.A. : examen écrit 2 h (100%).

2^e session : Assidus et D.A. : examen écrit 1 h.

TD

Mme Brochard : « Le cri et le chant : formes de l'engagement poétique (Neruda, Césaire) » (1 groupe)

À travers l'étude comparée de deux recueils poétiques extra-européens, nous analyserons en quoi les enjeux culturels, identitaires et linguistiques influencent l'écriture poétique chez des auteurs profondément marqués par une expérience historique aliénante, qu'il s'agisse de la colonisation, de la dictature, de l'esclavage ou de l'exil – expérience de violence subie ou héritée. Nous souhaitons montrer combien l'engagement porté par ces poètes dépasse le militantisme pour proposer aux lectrices et aux lecteurs une expérience poétique livrant « le cri du monde », selon les mots d'Édouard Glissant. Composé de deux recueils poétiques américains (Caraïbes et Chili), notre corpus nous offrira de riches possibilités comparatistes pour analyser ces combats contemporains, depuis les luttes contre le racisme et l'oubli de l'Histoire, jusqu'à la reconnaissance des voix opprimées.

Œuvres étudiées :

- Pablo Neruda, *Chant général* [*Canto general*, 1950], trad. Claude Couffon, Paris, Gallimard, coll. Poésie, 1984. [Seule la lecture des chants I, II, III, V, VI et XV est obligatoire ; la lecture intégrale du recueil est conseillée]
- Aimé Césaire, *Cahier d'un retour au pays natal* [1939], Paris, Présence africaine, coll. Poésie, 2000.

M. Correard : « Une écologie politique des fables » (1 groupe)

La fable traditionnelle, telle qu'elle s'élabore en Europe à travers la tradition ésopique, mais aussi dans d'autres cultures à travers le monde (notamment dans l'Orient indo-arabe), n'est pas un genre « didactique » comme on le croit généralement, mais un genre sapientiel. Une sagesse ne se réduit pas à un enseignement. L'observation parallèle du monde animal et du monde humain, ou du monde animal qui remue dans chaque être humain, livre des réflexions plus profondes que de simples exemples de vices et de vertus, d'erreur et de lucidité, accompagnés de leurs leçons afférentes, explicites ou implicites. L'éthique, la politique et l'écologie des fables sont en effet articulées : source vive de réflexions morales, les fables interrogent souvent le propre de l'homme comme animal politique. La bestialité n'est-elle pas au fondement du pouvoir ? Ce faisant, c'est aussi la relation de l'être humain avec son environnement qui se trouve problématisée. Les hommes n'exercent-ils pas un pouvoir sur les autres vivants, et de quel droit ?

Ces questions seront l'occasion de traverser le corpus dans toute sa diversité esthétique et formelle (car il existe des fables brèves et d'autres longues, en vers ou en prose, etc.), ainsi que dans sa diversité culturelle : on étudiera des extraits de différents fabulistes indiens, chinois, amérindiens, nord-américains, africains et européens (latins et néo-latins, anglais, allemands, polonais, ukrainiens, russes...). Deux recueils majeurs seront abordés plus frontalement : les *Fables* de La Fontaine (une sélection d'environ 40% du volume total sera mise au programme), et le *Kalila-wa-Dimna* d'Ibn Al' Muqaffa, chef-d'œuvre de la littérature arabo-persane du IX^e siècle ap. J. C. En l'absence d'édition moderne de qualité et bon marché de ce dernier, il vous sera demandé de lire des passages numérisés d'une traduction, mise en ligne sur Madoc.

Au programme

IBN AL' MUQAFFA, *Le Livre de Kalila et Dimna*, Klincksieck, « Orient », 2012. (extraits numérisés)

LA FONTAINE, *Fables*, éd. J.-C. Darmon, Le Livre de Poche, « Classiques », 2002 (acheter cette édition)

Lecture recommandée

ÉSOPE, *Fables*, éd. A. Biscéré, Gallimard, « Folio Classiques », 2019.

M. Tettamanzi : « Roman et société en Amérique latine » (1 groupe)

Il s'agit d'une sensibilisation à la spécificité de la culture (des cultures) latino-américaines dans le monde contemporain. Nous réfléchissons sur les relations entre la culture au sens large du terme, et les problèmes sociaux de l'Amérique latine, tout cela au prisme du roman. Il sera donc question (entre autres choses) de musique, de danse, de littérature, mais aussi de sous-développement et de violence, de dictature, de vie quotidienne, d'écologie, de religion.

Le cours abordera ces questions d'abord à travers des textes distribués en cours (Cortazar, Garcia Marquez...), puis deux romans appartenant à des aires géographiques différentes : le Brésil d'abord, avec un roman à la fois profond et drôle, qui permet de « passer en revue » bien des aspects de cette société métissée (J. Amado). L'Amazonie ensuite, cadre d'un des plus célèbres romans du « réalisme magique » (Carpentier). Attention : il n'est pas nécessaire de bien connaître l'Amérique du Sud ; en revanche, il est indispensable de lire ces romans avant la rentrée car il ne s'agit pas de courtes nouvelles.

Textes au programme :

Jorge Amado, *La Boutique aux miracles* (1969) ; J'ai Lu n°11214

Alejo Carpentier, *Le Partage des eaux* (1953) ; Folio n°79.

UET 34 : Langue vivante

1 TD 24 h Anglais : M. Lillis (2 groupes au choix)

1 TD 24 h Espagnol (mutualisé L2-L3 UFR Lettres et Langages) : cours assuré par FLCE

1 TD 24 h Allemand (mutualisé UFR L1-L2-L3) : cours assuré par FLCE

ECTS : 3

Coefficient : 3/30

TD Anglais : M. Lillis (2 groupes)

« When Writers Take Positions »

Comment les écrivains prennent-ils positions contre le mensonge politique ou culturel, contre la propagande, et devant les « *fake news* » ? Dans ce cours – entièrement en anglais – nous étudierons ce qu'est une « prise de position », et nous examinerons les prises de positions de différents auteurs (romanciers, poètes, ou personnages publics : Margaret Atwood, JK Rowling, Jane Goodall, Toni Morrison, Greta Thunberg, George Orwell, Oscar Wilde, Wilfred Owen, Siegfried Sassoon...) sur des enjeux culturels, historiques et politiques contemporains. Nous étudierons des extraits d'œuvres littéraires de divers auteurs ainsi que des articles de journal, des publicités, des extraits de discours et de films.

Textes : Les textes seront fournis par le professeur en classe et sur MADOC.

Validation : Contrôle continu oral et contrôle continu écrit, pendant le semestre.

TD Allemand : Mme Woch (1 groupe)

Le cours s'adresse aux étudiants à partir du niveau B1.

Le cours de pratique écrite et orale vise à développer le plaisir de l'allemand comme moyen de communication (principalement orale). Par le biais de films ou de livres, il s'agit en outre de donner un aperçu de l'espace culturel germanophone, par exemple pendant le festival Univerciné allemand.

Nous entraînerons l'expression orale et le lexique à l'aide de cercles de parole et de discussions. Les différents thèmes peuvent être discutés avec les étudiant.e.s. L'objectif du cours est d'élargir le vocabulaire de la langue allemande et les compétences de communication.

Ich freue mich auf Sie !

TD Espagnol : Mme Pardo Pinto ou M. Torres (2 groupes)

Ce cours propose une découverte active de la langue espagnole à travers des thématiques culturelles actuelles du monde hispanique (cinéma, débats de société, traditions et mutations culturelles, etc.). À partir de documents diversifiés (extraits de films, articles de presse, vidéos, podcasts...), les étudiant.e.s développent leurs compétences linguistiques à l'oral et à l'écrit tout en explorant la diversité des cultures hispaniques contemporaines.

À travers des activités variées et en lien avec les supports culturels étudiés, les étudiant.e.s enrichissent leur vocabulaire, gagnent en aisance à l'oral et s'approprient peu à peu les mécanismes de la langue espagnole, avec une attention particulière portée aux difficultés des francophones.

L'objectif est de progresser en espagnol tout en découvrant la richesse et la diversité des cultures hispaniques contemporaines, dans une ambiance bienveillante et dynamique.

Validation : Contrôle continu écrit et oral pendant le semestre.

UET 35 : Compétences numériques

ECTS : 3

Coefficient : 3/30

Volume horaire :

1 TD de 18 h (9 séances de 2 h) + Session de certification (2 h)

M. Tagri (4 groupes)

L'UE « Culture et compétences numériques » poursuit l'initiation amorcée en L1. Elle permet la compréhension des enjeux juridiques, économiques, sociaux et technologiques et l'appropriation des outils et services numériques permettant de rechercher, analyser, et communiquer des informations ; de produire, créer et exploiter des documents ou données numériques. Cet ensemble de compétences est nécessaire pour mener à bien les activités qu'exige un cursus d'enseignement supérieur.

Elle permet en outre de préparer le passage de la **certification PIX**.

Une épreuve en ligne permettra de vérifier l'acquisition des compétences.

En parallèle des sujets traités en TD, l'étudiant doit se préparer à la certification aux compétences numériques (examen en ligne de 1h45) sur la plateforme Pix.

UEC 36 et UEC 37 : UE complémentaires proposées par les Lettres modernes

Organisation :

En Lettres modernes, 3 spécialisations : Critique et pratique de la littérature, Culture et médias, Professorat des écoles.

2 UEC par spécialisation à prendre. Au premier semestre : UEC 36 et UEC 37.

ECTS : 3 pour UEC 36 et 3 pour UEC 37

Coefficient : 3/30 pour UEC 36 et 3/30 pour UEC 37

Spécialisation Critique et pratique de la littérature

Organisation :

UEC 36 « Aux sources de la langue » :

EC 1 : 1 TD de 18 h « Grammaire et rhétorique » : Mme Payen

EC 2 : 1 TD de 20 h de « Littérature ancienne » (cours de culture et de civilisation antiques) *ou* 1 TD de 24 ou 42 h de « Langue ancienne » (latin ou grec) assurés par le département de Lettres classiques.

UEC 37 :

1 TD de 30 h « Lire les textes : expression orale » : Mme Orlandi

UEC 36

EC 1 :

« Grammaire et rhétorique » : Mme Payen de la Garanderie

1 TD de 18 h (1 h 30 par semaine).

Tantôt jugée vieillotte, claquemurée dans les greniers poussiéreux des manuels scolaires d'antan, tantôt célébrée ou redoutée pour sa toute-puissance politique *in utramque partem*, la rhétorique est au cœur de nos interactions, des moments forts de nos existences (demandes, négociations, rencontres) aux manifestations citoyennes (débat, vulgarisation, publicité). Cet *art* du discours organise la vie des communautés humaines, du noyau familial à la démocratie : en apprendre les rouages permet de se mettre en chemin vers la responsabilité d'une parole habitée et adulte. Enfin, c'est au nom de la rhétorique que la littérature s'est attribuée, à partir de la Renaissance, une légitimité intellectuelle : si fable, fiction, et allégorie ont une valeur cognitive, celle-ci procède d'une conception rhétorique du vraisemblable. Au cours de ce semestre, nous parlerons bien sûr des parties du discours, des figures de style, de la construction des phrases complexes, de l'argumentation, de l'*ethos* et du *pathos*... mais nous nous essayerons aussi en pratique à l'analyse de textes allant de l'Antiquité à nos jours, ainsi qu'à des mises en situation concrètes.

Des recommandations bibliographiques vous seront proposées à la rentrée. D'ici là, vous pouvez lire le *Dialogue des orateurs* de Tacite, ou bien un discours antique de votre choix, et surtout : prêtez attention aux situations de votre quotidien où la rhétorique... pointe le bout de son nez.

ET

EC 2 : 1 TD de 20 h de « Littérature ancienne » (cours de culture et de civilisation antiques) ou 1 TD de 24 ou 42 h de « Langue ancienne » : cours assurés par le département de Lettres classiques.

Les étudiants ont le choix entre un cours de « littérature ancienne » et un cours de « langue ancienne » (latin ou grec).

Pour le cours de « littérature ancienne » :

Cours de M. Le Blay : « L'humain et son environnement dans l'Antiquité » (cours labellisé « Transition écologique ») (20 h TD : dix séances d'1 h 30 + 2 séances de 2 h 30)

Le cours propose une introduction aux enjeux et méthodes de l'histoire et de l'anthropologie environnementales, en prenant pour objet d'étude les civilisations anciennes du Bassin Méditerranéen. À partir d'une sélection d'exemples et de cas issus de la documentation littéraire, iconographique ou archéologique, on abordera les représentations cosmologiques et les relations pratiques et concrètes des sociétés anciennes avec leur environnement. Les cas étudiés seront mis en relation avec les notions et concepts issus de la pensée écologique et environnementale contemporaine.

La bibliographie de référence sera présentée en lien avec chaque cas étudié.

Pour les cours de « langue ancienne » (au choix) :

- **« Latin débutant approfondi 3 »** (cours de Mme Lemarchand) – cours de 42 h par semestre (à raison de 2 séances hebdomadaires : 2 h + 1 h30)

Ce cours s'adresse aux étudiants débutants qui ont déjà fait une année de latin en L1 (cours de « Latin débutant 1/2 » ou cours de « Latin débutant approfondi 1/2 ») ou au lycée. Il propose un apprentissage systématique de la langue latine et initie à la version (traduction en français de textes latins). Il permet également de renforcer la maîtrise des compétences grammaticales et d'expression écrite en français. Son objectif est de donner accès aux textes latins, afin de pouvoir aborder, en L3, l'étude et le commentaire de textes littéraires.

Ce cours est **vivement conseillé pour les étudiants souhaitant préparer l'épreuve de version latine des concours d'enseignement du second degré** et pour les étudiants envisageant des travaux de recherche en lien avec des œuvres écrites en latin (œuvres antiques, médiévales, de la Renaissance ou des 17^e-18^e s.).

=> Ouvrage à se procurer pour la rentrée : *Précis de grammaire des lettres latines*, J. Gason, A. Thomas, E. Baudiffier, Magnard.

- **« Latin continuant 3 »** (mutualisé avec le cours de Mme Philippe de « Latin continuant 1 » en 2025-26) – cours de 24 h par semestre (2 h hebdomadaires)

Ce cours, qui prépare à l'exercice de la version latine tout en proposant une révision d'ensemble de la grammaire latine, s'adresse en priorité aux étudiants ayant déjà des bases en latin (étudiants ayant pratiqué le latin au lycée ou ayant suivi le cours « Latin continuant 1/2 » de L1). Néanmoins, ce cours peut aussi accueillir des étudiants qui auraient suivi le cours de « Latin débutant approfondi 1/2 » en L1 (en fonction des contraintes d'emploi du temps).

- **« Grec débutant approfondi 3 »** (cours de Mme Hertz) – cours de 42 h par semestre (à raison de 2 séances hebdomadaires : 2 h + 1 h 30)

Ce cours s'adresse aux étudiants débutants qui ont déjà fait une année de grec en L1 (cours de « Grec débutant 1/2 » ou cours de « Grec débutant approfondi 1/2 ») ou au lycée. Il propose un apprentissage systématique de la langue grecque et initie à la version (traduction en français de textes grecs). Il permet également de renforcer la maîtrise des compétences grammaticales et d'expression écrite en français. Son objectif est de donner accès aux textes grecs, afin de pouvoir aborder, en L3, l'étude et le commentaire de textes littéraires ou philosophiques.

Ce cours est **vivement conseillé pour les étudiants souhaitant préparer l'épreuve de version grecque des concours d'enseignement du second degré.**

=> Manuel à se procurer pour la rentrée : Jean-Victor Vernhes, *Hermaion. Initiation au grec ancien*, Paris, Orphys, 2003.

- « **Grec continuant 1** » (cours de M. Cahanier mutualisé avec le cours « Grec débutant Master 3 »)
- cours de 24 h par semestre (2 h hebdomadaires)

Ce cours s'adresse en priorité aux étudiants ayant déjà des bases en grec : étudiants ayant pratiqué le grec au lycée, ayant suivi le cours « Grec continuant 1/2 » ou le cours de « Grec débutant approfondi 1/2 » en L1 (en fonction des contraintes d'emploi du temps). Il propose une révision des bases morphologiques et syntaxiques de la langue grecque et un entraînement progressif à la version sur la base de textes en prose (au premier semestre).

> **REMARQUE** : pour toute question concernant les cours de langue ancienne (latin/grec), n'hésitez pas à contacter la responsable de la Licence Lettres classiques : **Mme Van Laer** (sophie.van-laer-becue@univ-nantes.fr).

UEC 37 :

« **Lire les textes : expression orale** » : **Mme Orlandi**

1 TD de 30 h (2 h 30 par semaine)

Ce semestre sera dédié à la prise de parole en général et à la lecture de textes littéraires en particulier. Les séances, d'une durée de 2 h 30, seront principalement consacrées à des exercices pratiques : travail d'écoute, placement du corps dans l'espace, exploration vocale (hauteur, volume, articulation, rythme), improvisation avec ou sans texte, lecture expressive, lecture chorale, adresse au public. L'objectif est de renouer avec le plaisir de lire (c'est-à-dire avec le geste d'offrir un texte à un auditoire) et, pour chacun-e, de développer sa propre sensibilité dans la double posture d'écoute et de profération. Nous verrons aussi comment un même texte peut susciter plusieurs interprétations (au sens musical du terme – comme le morceau interprété par un musicien).

Nous travaillerons avec des extraits de genres et de siècles différents. Vous serez amené-e-s, dans un deuxième temps, à construire vos propres corpus.

Spécialisation Culture et médias

Organisation :

UEC 36 « Les paralittératures »

1 TD de 24 h : M. Claudel

UEC 37 « Littérature et cinéma »

1 TD de 32 h : M. Postel

UEC 36

« **Les paralittératures** » : **M. Claudel** : « **La littérature du dernier rayon. Regards sur le paralittéraire** »

Romans de gare, séries d'espionnage, sagas de science-fiction, romances à l'eau de rose, épopées spatiales, cycles d'*heroic fantasy*... Ces genres réputés « mineurs » ou « commerciaux » sont généralement tenus pour quantité négligeable par les spécialistes de littérature : cantonnés dans une sorte de sous-système des lettres, loin des grandes œuvres consacrées, ils sont ce que les « séries B » ou les « séries Z »

sont au cinéma d'auteur. Regardées avec une pointe de condescendance, ces œuvres présumées « faciles » – dans lesquelles l'ambition littéraire cède le pas au pur plaisir de la lecture – constituent pourtant la masse de la production d'une époque, et sans doute sa partie la plus énergique et la plus vivante. En cela, elles sont des instruments précieux pour comprendre le fonctionnement même de l'institution littéraire, fondé sur une dialectique constante entre lignes hautes et lignes basses, centre et périphérie. De Fantômas à James Bond, de Tarzan à Wolverine, de San Antonio à OSS 117, de Robert Langdon à Katniss Everdeen, nous chercherons donc, dans le cadre de ce cours d'introduction, à tracer les contours du paralittéraire – et à saisir, à travers cette étude, les mécanismes d'institutionnalisation (ou inversement de minoration) des œuvres et des auteurs.

Une bibliographie détaillée sera distribuée à la rentrée.

Pour lancer la réflexion, on pourra lire avec profit l'article « Paralittérature » de Denis Saint-Jacques dans *Le Dictionnaire du littéraire*, sous la direction de Paul Aron, Denis Saint-Jacques et Alain Viala, Paris, Presses Universitaires de France, 2002, p. 420-421.

UEC 37 :

« Littérature et cinéma » : M. Postel : Shakespeare et Kurosawa

Le cinéaste japonais Akira Kurosawa (黒澤 明, 1910-1998) a réalisé trois adaptations de tragédies de Shakespeare : *Macbeth* (1606) et *Le Roi Lear* (1605-1606) sont transposés dans le Japon médiéval caractéristique du genre cinématographique du « film historique » (*jidaigeki*/時代劇), qui s'inscrit dans la « période des provinces en guerre » (*sengoku jidai*/戦国時代) ; *Hamlet* (1599-1601) est transposé dans le Japon d'après-guerre et adopte le modèle du « film noir » (*filmu nowaru*/フィルム・ノワール). Il s'agira d'étudier le double transfert du théâtre vers le cinéma d'une part et de l'Europe vers le Japon d'autre part, en procédant à une comparaison globale entre les œuvres, puis à des analyses comparées d'extraits (environ trois par œuvre).

Programme

- Shakespeare, *Macbeth*, édition GF-Flammarion, traduction de Pierre Jean Jouve, 1993.
- Shakespeare, *Le Roi Lear*, édition GF-Flammarion, traduction d'Armand Robin, 1995.
- Shakespeare, *Hamlet*, édition GF-Flammarion, traduction de François Maguin, 1995.
- Kurosawa, Akira, *Le Château de l'araignée* (*Kumonosu-jō*/蜘蛛巣城, 1957), Wildside, 2018.
- Kurosawa, Akira, *Ran* (乱, 1985), StudioCanal, 2016.
- Kurosawa, Akira, *Les salauds dorment en paix* (*Warui yatsu hodo yoku nemuru*/悪い奴ほどよく眠る, 1960), Wildside, 2018.

Vous pouvez regarder les films et lire les pièces dans d'autres éditions. Les films sont accessibles sur Madoc.

Évaluation :

Session 1

Régime ordinaire

Contrôle continu : analyse comparée d'extrait (d'une pièce et d'un film) lors de la dernière séance de cours.

DA

Oral : date à fixer au moment des examens ; durée de préparation : 30 mn ; durée de passage : 20 mn ; contenu : trois questions portant sur les trois œuvres.

Session 2

Régime ordinaire et DA

En 2 heures, à l'écrit, trois questions portant sur les trois œuvres.

Organisation :**UEC 36 « Culture générale en littérature 1 » :**

TD de Mme Pasquier-Chevrier (2 groupes)

Préparation à l'épreuve écrite de français du concours de CRPE (littérature et grammaire).

UEC 37 « L'école et ses apprentissages »

EC 1 : 1 TD de 24 h : « Histoire/géographie et mathématiques ».

EC 2 : 1 CM de 24 h : « République, citoyenneté, diversité » : cours assurés par M. Urbanski.

UEC 36 : « Culture générale en littérature 1 »

Attention : pour bien se préparer au concours du CRPE, il est nécessaire de suivre l'UE de culture générale en littérature sur les deux semestres de la L2 puis sur les deux semestres de la L3, car l'apprentissage de la grammaire est progressif et repose sur des pré-requis. Ce qui est vu au premier semestre de la L2 (lexicologie, conjugaison, classes grammaticales) sert de base pour l'étude de la syntaxe au second semestre de la L2 puis en L3.

Mme Christelle Pasquier-Chevrier, 2 groupes

Ce TD de 2h30 hebdomadaires comprend une partie grammaire (1h15) et une partie littérature (1h15).

Programme de grammaire : le livret recommandé par le Ministère de l'Éducation Nationale sera déposé sur MADOC. Les étudiant.e.s peuvent également consulter la grammaire « Grévisse de l'enseignant ».

Programme de littérature : La littérature engagée à travers les siècles et les genres (de l'intime au collectif). Genres convoqués : l'autobiographie, le roman réaliste.

Méthodologie : apports sur l'expression écrite (partie 3 du CRPE) et construction d'un carnet de lecteur en lien avec les entrées du cycle 4 pour ancrer la culture littéraire dans la préparation du concours et construire des univers de références.

UEC 37 : « L'école et ses apprentissages »

Attention : vous devez vous inscrire dans les trois cours ci-dessous, qui ne sont pas au choix.

EC 1 :**« Histoire/Géographie » : M. Guicheteau - 12 h TD**

Le cours d'histoire présente des connaissances générales en lien avec le programme de CM 1.

ET « Mathématiques » : M. Ventana - 12 h TD

Cet enseignement permettra de se préparer aux épreuves du Concours de Recrutement de Professeurs des Écoles (C.R.P.E.) niveau BAC+3, notamment en réactivant les connaissances mathématiques au programme de l'épreuve écrite d'admissibilité et en explorant les modalités spécifiques de l'épreuve orale d'admission. Une aide méthodologique pour préparer le concours sera également fournie.

ET

EC 2 : « République citoyenneté diversité » : M. Giry – 24 h CM

Les questions de citoyenneté font partie du programme de l'école primaire en EMC (Éducation Morale et Civique), mais elles se posent également dans certaines situations de travail, en lien avec l'expression de croyances religieuses ou la manifestation d'attitudes discriminatoires. Ce cours est l'occasion de rappeler le contenu et la cohérence des principes politiques qui fondent l'école publique, dont l'évolution historique sera brièvement évoquée. Dans un second temps, nous étudierons quelques situations de travail ayant engendré des désaccords professionnels en milieu scolaire au sujet de la laïcité, de la république et de la diversité sociale et culturelle.

Bibliographie :

Calvès G., 2022, *La laïcité*. Paris : La Découverte, coll. Repères.

Dubet F., 2018, Durkheim et les questions scolaires : hier et aujourd'hui. In Cuin C.-H. & Hervouet R. (dir.), *Durkheim aujourd'hui*, Paris, Presses universitaires de France, p. 45-66.

Lantheaume F., Urbanski S. (dir.), 2023, *Laïcité, discriminations, racisme. Les professionnels de l'éducation à l'épreuve*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.

REPARTITION SEMESTRIELLE DES ENSEIGNEMENTS

LICENCE 2^e ANNÉE (L2) SEMESTRE 4 (S4)

UE DISCIPLINAIRES

UE 41	Littérature française du XVII^e siècle	6 ECTS
	24 h CM Histoire de la littérature française du XVII ^e siècle	
	24 h TD Littérature française du XVII ^e siècle : étude d'œuvres	

UE 42	Littérature et problématiques transversales	6 ECTS
	48 h TD	

UE 43	Littérature comparée : littérature et arts	6 ECTS
	48 h TD	

UE TRANSVERSALES

UE 44	Langue vivante = Anglais, Espagnol ou Allemand	3 ECTS
	24 h TD	

UE 45	Projet tutoré	3 ECTS
	18 h TD	

UE COMPLÉMENTAIRES PROPOSÉES par le département de Lettres Modernes

Professorat des écoles		Critique et pratique de la littérature	Culture et médias
UE 46 3 ECTS	Culture générale en littérature 2 30 h TD	Aux sources de la langue	Médias et médiations
		EC 1 : Histoire de la langue 24 h TD	EC 1 : Médiation de la culture 18 h TD
		EC 2 : Littérature ou langue ancienne 20 h TD	EC 2 : Atelier de médiation culturelle 24 h TD
UE 47 3 ECTS	L'école et ses apprentissages	Théorie littéraire 24 h TD	Pratiques rédactionnelles 30 h TD
	EC 1 : Histoire/géographie + Mathématiques 24 h TD		
	EC 2 : Métiers d'enseignant innovation et expérimentation 24 h CM		

Dans le cadre des UE Complémentaires, vous avez la possibilité de suivre d'autres cours proposés en dehors du département : Bloc « Humanités et musique », bloc « Langue et culture de l'Antiquité », bloc « Découverte »...

Organisation et volume horaire

1 CM de 24 h (2 h / semaine) et 1 TD de 24 h **au choix** (2 h / semaine)

Crédits ECTS : 6 Coefficient : 6/30

CM

M. Zonza : Littérature française du XVII^e siècle

Ce cours se propose grâce à un choix de textes, qui seront distribués en début de cours, de parcourir un siècle de littérature. Nous commencerons par poser en premier lieu quelques jalons historiques, sociologiques mais aussi philosophiques, de la mort d'Henri IV en 1610 à celle de Louis XIV en 1715, afin de fixer un cadre chronologique indispensable. Puis, en nous replaçant une nouvelle fois dans une perspective historique, nous verrons l'évolution des grands genres et sous-genres littéraires (comédie, tragédie, roman, nouvelle, poésie) de la période dite « baroque » à celle que l'on a nommée « classique » en nous demandant si cette distinction est toujours justifiée et comment l'esthétique et la poétique ont évolué de Louis XIII à la fin du règne de Louis XIV. Ce cours sera l'occasion de redécouvrir les grands auteurs du XVII^e siècle (Racine, Corneille, Molière) mais également de connaître d'autres auteurs, souvent ignorés des élèves de lycée mais néanmoins talentueux, reconnus, étonnants.

TD

Mme Ligier-Degauque (1 groupe)

« **Se parler, s'aimer : la société au miroir du théâtre de Molière (*Le Misanthrope* et *Les Femmes savantes*)** »

Mentir ou parler vrai ? Se démarquer par l'usage de la parole ou chercher à être agréable à l'autre ? *Le Misanthrope* et *Les Femmes savantes* font du langage un lieu de combat absolument déterminant pour la qualité des relations en société, et des rapports amoureux.

Dans *Le Misanthrope*, Molière pousse le spectateur à s'interroger sur ce rire qui poursuit Alceste dans le salon de Célimène, dont il est follement épris. Mais à quel ridicule est-il en proie ? À la parole pleine d'esprit de son amante et aux bons mots de ses amis, Alceste oppose une parole sincère, qui tranche avec la pratique de la conversation dans les salons. Le spectateur doit-il y voir un remède admirable à la parole trop sophistiquée des mondains ? Molière fait-il à travers ce personnage un éloge de la transparence intégrale ? Certains metteurs en scène, on le verra, ont imaginé un Alceste mélancolique, rousseauiste. Quant aux « femmes savantes », qui se piquent de « nouvelle philosophie », méritent-elles d'être ridiculisées sans l'ombre d'un doute ? Elles ne rêvent pas de se retirer dans un « désert » comme Alceste, mais cherchent à se frayer un chemin à part dans une société peu disposée à accueillir une parole féminine. En outre, la question du corps et de la façon d'en disposer résonne d'une manière particulière aujourd'hui.

En dépit de leur forte singularité et, par conséquent, de la nécessité de les considérer pour elles-mêmes, *Le Misanthrope* et *Les Femmes savantes* sont deux pièces que nous avons voulu réunir pour voir comment Molière, avec finesse et sans céder à l'esprit de sérieux, crée une connivence avec le public, et interroge ses attentes et ses craintes. Le cours sera attentif aux résonances de ces pièces avec la société d'aujourd'hui, avec un appui sur des mises en scène (extraits projetés).

Éditions : au choix, mais privilégier les petits classiques qui comportent beaucoup de notes (par exemple : *Le Misanthrope* et *Les Femmes savantes*, éd. Claude Bourqui pour le Livre de Poche).

M. Zonza (2 groupes)

Groupe 1 : Tristan L'Hermite, *Le Page disgracié*, 1643, éd. Folio

En une première moitié de XVII^e siècle, où fleurissent les longs romans héroïques et pastoraux (D'Urfé, Scudéry, La Calprenède) paraît un roman à la première personne inspiré du picaresque espagnol, mettant en scène un jeune page qui, à la suite d'une faute, va vivre des aventures romanesques. À la fois roman d'apprentissage et roman-mémoires, *Le Page disgracié* annonce le roman moderne alliant étude de caractère, récits d'aventures, brièveté et efficacité du récit.

Groupe 2, Corneille, *Le Menteur* et *La Suite du Menteur*, éd. Folio

Si Corneille est essentiellement connu comme auteur de tragédie, on oublie bien souvent qu'il fut, bien avant Molière, l'auteur d'un nombre non négligent de comédies qu'il situe dans le Paris des années 1630. Dans *Le Menteur* et *La Suite du Menteur*, il met en scène un personnage qui, bien malgré lui, est engagé dans des mensonges en cascades qui finissent par lui ôter toute liberté. Corneille confère ses lettres de noblesse au comique et à la comédie, donnant, avant Molière, à ses personnages une profonde dimension psychologique et inventant une forme de marivaudage avant la lettre. D'autre part, Corneille réfléchit, comme il l'avait fait dans *L'Illusion comique*, à la frontière ténue qui sépare la vérité du mensonge, le monde et sa représentation par l'écriture théâtrale.

Organisation et volume horaire

Deux programmes au choix (Mme Guellec et Mme Rubellin ou Mme Pierre et M. Zonza).

48 h TD (2 x 24 h TD) (2 x 2 h / semaine)

Crédits ECTS : 6 Coefficient : 6/30

1- Programme de Mme Rubellin et Mme Guellec :

La lettre, entre réel et fiction, public et privé

Ce cours de « Littérature et problématiques transversales » est construit à deux et avec un programme commun. Autrement dit, les présentations de Mme Guellec et de Mme Rubellin ci-dessous ne représentent pas deux cours séparés, mais bien deux façons complémentaires d'aborder la lettre et le genre épistolaire en littérature. Nous nous demanderons comment, du XVII^e au XIX^e siècle, la lettre est devenue un outil littéraire majeur, capable d'exprimer l'intime, de construire une fiction, et d'intervenir dans le débat public, politique et philosophique, et nous nous intéresserons à :

- La lettre comme pratique sociale et esthétique
- La lettre comme forme littéraire (fiction épistolaire)
- La lettre comme arme intellectuelle

Les listes ci-dessous sont indiquées à titre d'exemples. Dans chacun des TD, les textes seront fournis à la rentrée :

TD de Mme Rubellin

- Madame de Sévigné (spontanéité construite, théâtre du quotidien, la passion pour sa fille)
- Guilleragues, *Lettres d'une religieuse portugaise* (fiction ? authenticité ?)
- Pascal, *Les Provinciales* : la lettre comme arme (ironie, argumentation)
- Françoise de Graffigny : de la lettre intime à la lettre comme fiction (*Lettres d'une Péruvienne*) : exotisme, condition féminine, sensibilité
- Madame du Deffand (correspondance avec Voltaire, Montesquieu, d'Alembert)
- Madame Roland : lettres politiques, engagées, décrivant de l'intérieur la Révolution

TD de Mme Guellec

- Jean-Jacques Rousseau, *La Nouvelle Héloïse* (la mise en intrigue du désir amoureux dans le roman épistolaire)
- Voltaire, Lettre à Jean-Jacques Rousseau du 30 août 1755, la lettre comme arme (ironie, argumentation, polémique philosophique)
- Claire de Duras, *Olivier ou le secret* (la lettre comme récit de fiction)
- Balzac, *Modeste Mignon* (la correspondance comme école des femmes)
- le *Courrier de Paris* de Delphine de Girardin (la correspondance comme rubrique de presse et genre médiatique au XIX^e siècle)
- Alexis de Tocqueville, *Correspondance* (la lettre comme laboratoire d'idées et d'écriture)

2- Programme de Mme Pierre et de M. Zonza

« Écrire le crime (XV^e-XXI^e siècle) : des histoires tragiques au *non fiction novel* »

TD de M. Zonza

Il n'est pas besoin d'être un prince, un roi ou un « peuple » pour connaître un sort tragique. Le tragique existe au quotidien et est parfois bien plus atroce dans sa représentation puisque l'homme dans sa cruauté et sa barbarie ne cesse d'innover dans ce sublime du crime. Les histoires racontant l'atrocité du meurtre, et plus généralement la mort, ont toujours séduit auteurs et spectateurs pour des raisons morales et philosophiques, des raisons esthétiques, des raisons historiques ou politiques. Si la tragédie antique n'hésite pas, sous certaines de ses formes, à représenter l'atrocité sur scène, c'est la Renaissance italienne qui remet le récit le crime au goût du jour. À partir de la période baroque apparaît une abondante représentation de la mort violente que l'on retrouvera sous des formes variées jusqu'au roman noir français de la fin du XVIII^e siècle. C'est ce parcours que nous nous proposons de suivre en une sinieuse promenade dans la diversité des genres touchant le littéraire et le factuel (théâtre, nouvelles et histoires tragiques, lettres, mémoires, Histoires, « canards », anecdotes, rapports de police et de justice, enfin dans la peinture qui se plaît dans la représentation de la mort violente).

Ce cours se propose de manière très large d'étudier le tragique au quotidien et de voir quels sont les rapports avec le tragique élevé du récit historique ou de la tragédie. Nous nous intéresserons à la manière dont le fait divers et l'histoire tragique se nourrissent de l'actualité et comment la littérature se sert du factuel, le récrit pour élever le mal au statut d'œuvre d'art.

Œuvres :

Le programme sera constitué par une anthologie déposée sur Madoc.

TD de Mme Pierre

Du criminel sublime (romantique), dépositaire d'une énergie qui le distingue, au criminel-né monstrueux (naturaliste), poussé au meurtre par l'atavisme, la littérature du XIX^e siècle s'intéresse particulièrement au crime et aux récits de crime, qui désormais s'affichent et circulent comme jamais dans les plaintes et les faits divers, mais aussi dans les mémoires de policiers et les enquêtes sociales qui se multiplient. La criminologie se constitue (Alexandre Lacassagne, Cesare Lombroso) tandis que des genres populaires naissants, le roman-feuilleton et le roman policier, créent et popularisent des types de personnage, des scènes, des décors qui deviendront la signature littéraire du crime. Au XX^e et au XIX^e siècle, les romanciers ne se contentent plus de représenter le crime dans la fiction, ils mènent l'enquête, reviennent sur les dossiers (comme André Gide dans « L'affaire Redureau »), approchent les criminels et finissent parfois par se mirer dans leur noirceur : le récit de crime entre dans l'ère du « *non fiction novel* ».

Œuvres :

- Jules Barbey d'Aurevilly, *Le Bonheur dans le crime* (dans le recueil *Les Diaboliques*), « Libro ».
- Emmanuel Carrère, *L'Adversaire*, Folio Gallimard.
- Une anthologie déposée sur Madoc complètera le programme.

Organisation et volume horaire

1 TD de 48 h au choix (4 h / semaine, réparties en 2 cours de 2 h)

ECTS : 6

Coefficient : 6/30

M. Claudel : « Atlantides antiques et modernes. Réécritures d'un mythe dans la littérature et les arts » (1 groupe)

Le mythe de l'Atlantide, qui trouve sa source dans deux dialogues tardifs de Platon – le *Timée* et le *Critias* – a fait rêver des générations de savants et donné lieu à des débats enflammés. L'Atlantide disparue a-t-elle bien existé ? Où se situait cette île fabuleuse ? à quel mystérieux cataclysme a-t-elle pu succomber ? L'objet de ce cours ne sera pas de donner une réponse à ces questions fascinantes mais pour le moins épineuses : il s'agira plutôt de se livrer à un petit essai d'« atlantologie », en analysant les réécritures que ce mythe fondateur a pu susciter dans la littérature, les arts visuels et le cinéma des deux derniers siècles. Au fil du cours, nous croiserons un étonnant transfuge de l'Atlantide, égaré dans *Le Vase d'or* d'Hoffmann (1813) ; nous rencontrerons des vestiges de la cité perdue dans *Vingt mille lieues sous les mers* (1869) ; nous retrouverons avec Pierre Benoît la trace d'une civilisation ensablée, perdue au cœur du Sahara (*L'Atlantide*, 1919) ; nous ferons étape avec Arthur Conan Doyle dans *La Ville du gouffre* (1929), au fond de l'océan ; nous creuserons dans les glaces de l'Antarctique grâce à *La Nuit des temps* (1968) de Barjavel, avant de finir de finir notre périple en apesanteur, dans la galaxie de Pégase, grâce à la série *Stargate Atlantis* (2004-2009)... Au gré des œuvres, on verra se dessiner les coordonnées de base de ce que l'on pourrait nommer le « genre atlantidien », entre fantastique et science-fiction.

M. Correard : « La Muse piquante. Les arts et les genres de la satire » (1 groupe)

La satire semble avoir disparu du panorama de la littérature moderne. C'est qu'elle est partout ! Le satirique, adjectivé, caractérise de nombreux romans, pièces de théâtre, films, dessins de presse et autres productions culturelles. Plutôt que d'un genre à proprement parler, il s'agit d'un mode du discours qui consiste à rire pour critiquer, à railler, en se combinant avec divers genres et divers arts. Sa théorisation reste pauvre dans la critique francophone, alors que sa pratique a été riche à toutes les époques. Nous proposerons un parcours intermédial et diachronique allant de l'Antiquité jusqu'à nos jours, articulé autour de trois axes et de séances spécifiques :

1. Les formes de la satire littéraire : épigramme et formes courtes ; satire formelle en vers ; satire ménippée ; roman satirique ; la satire au théâtre, etc.

2. Les procédés : l'injure et l'invective ; la scatologie et le comique dégradant ; l'allusion et l'insinuation ; l'allégorie et la fable ; la naïveté feinte ; la parodie (satirique), etc.

3. Les finalités : l'humeur du satiriste et l'expressivité ; la polémique et la politique ; l'éthique de la satire ; l'humour (la satire comme jeu).

Si la Muse satirique aime piquer, on verra qu'elle peut aussi mordre, faire pleurer ou faire rire aux éclats, alerter, blesser, guérir, se moquer d'elle-même – mais surtout éclairer, faire réfléchir. Elle pose de manière emblématique la question des *pouvoirs de la littérature* sur le réel.

En sus des textes littéraires et d'extraits critiques rassemblés dans l'anthologie (sur Madoc), qui nous permettront d'aborder de nombreux auteurs (Aristophane, Horace, Juvénal, Lucien de Samosate, Nivard de Gand, Langland, Érasme, Rabelais, D'Aubigné, Ben Jonson, Cervantès, Quevedo, Boileau, Voltaire, Jean Paul, Thackeray, Gogol, Machado de Assis, Anatole France, Hašek, Dürrenmatt...), deux œuvres seront l'objet d'une étude approfondie illustrant respectivement les traditions de la satire en prose et en vers :

- Jonathan Swift, *Les Voyages de Gulliver*, trad. G. Villeneuve, éd. A. Tadié, « GF » (livres I et IV)

- Victor Hugo, *Les Châtiments*, éd. G. Rosa, « Le Livre de Poche »

Deux séances seront réservées à l'étude des maîtres de la satire en peinture et à la tradition de la caricature dans les arts graphiques ; deux autres au cinéma. Vous devrez visionner chez vous trois films (*Le Dictateur* de Chaplin ; *Docteur Folamour* de Kubrick ; *Sans filtre* de Ruben Östlund) et travailler en autonomie sur le premier à partir de ressources en ligne.

Mme Peyrache-Leborgne : « Le carnaval et l'esthétique du grotesque-carnavalesque dans la littérature et les arts » (1 groupe)

À partir d'une approche historique et anthropologique des fêtes carnavalesques et de leur dimension symbolique, le cours proposera d'analyser comment des personnages typiques tels que le fou de carnaval et le bouffon de cour, issus de la culture médiévale et de la Renaissance, sont revisités par la littérature du XIX^e siècle, et se prolongent dans les figures du clown et du saltimbanque.

À partir de documents iconographiques (ainsi que d'extraits de textes théoriques et fictionnels sur la notion de grotesque-carnavalesque), nous verrons également comment ces personnages-types, comiques et poétiques, ont déterminé le discours littéraire sur la variabilité du beau, du laid, du grotesque et du monstrueux.

En fonction de ces influences, nous étudierons quelques *short stories* (contes/ nouvelles) d'Edgar Poe, ainsi qu'un roman de Hugo, *L'Homme qui rit* (1869, en fonction d'un certain nombre d'extraits importants), qui témoignent de cet héritage culturel.

Œuvres au programme :

- Edgar Poe : le cycle de la fête macabre (*Hop-Frog*, *La Barrique d'Amontillado*, *Le Roi Peste*, *Le Masque de la Mort Rouge*), in *Nouvelles Histoires extraordinaires* (édition au choix).
- Victor Hugo, *L'Homme qui rit*, édition de Myriam Roman, Paris, Le Livre de Poche, 2002.
- Une brochure, contenant des documents iconographiques sur le carnaval, l'esthétique du grotesque et les personnages du clown et du saltimbanque (Jérôme Bosch, Bruegel l'Ancien, Arcimboldo, Goya, Picasso) ainsi que des extraits de textes, sera également distribuée en début de cours.

UET 44 : Langue vivante

1 TD 24 h Anglais pour Lettres modernes : M. Lillis (2 groupes au choix)

1 TD 24 h Espagnol (mutualisé L2-L3 UFR Lettres et Langues) : cours assuré par FLCE

1 TD 24 h Allemand (mutualisé UFR L1-L2-L3) : cours assuré par FLCE

ECTS : 3

Coefficient : 3/30

TD Anglais : M. Lillis (2 groupes)

« Reading the World in Other Ways »

Dans ce cours, nous lirons trois romans qui montrent un enfant qui voit et qui lit le monde différemment. Nous lirons d'abord *Alice in Wonderland* (1865), et la suite, *Through the Looking-Glass* (1871) par Lewis Carroll. Puis, nous lirons un roman bien plus récent, *The Curious Incident of the Dog in the Night-Time* (2003) par Mark Haddon.

Éditions à se procurer :

- Lewis Carroll, *Alice in Wonderland and Through the Looking Glass*, Penguin Classics, 2003.
- Mark Haddon, *The Curious Incident of the Dog in the Night-Time*, Random House, 2004.

Validation : Contrôle continu oral et contrôle écrit, pendant le semestre.

TD Allemand : Mme Woch (1 groupe)

Le cours s'adresse aux étudiants à partir du niveau B1.

Le cours de pratique écrite et orale vise à développer le plaisir de l'allemand comme moyen de communication (principalement orale). Par le biais de films ou de livres, il s'agit en outre de donner un aperçu de l'espace culturel germanophone, par exemple pendant le festival Univerciné allemand.

Nous entraînerons l'expression orale et le lexique à l'aide de cercles de parole et de discussions. Les différents thèmes peuvent être discutés avec les étudiant.e.s. L'objectif du cours est d'élargir le vocabulaire de la langue allemande et les compétences de communication.

TD Espagnol : Mme Pardo Pinto ou M. Torres (2 groupes)

Le cours d'espagnol vise à ce que les étudiants développent les compétences de production et de réception orales et écrites en espagnol.

La première partie des séances sera consacrée à l'explication et la pratique de certains points linguistiques susceptibles de poser des difficultés aux élèves francophones.

La deuxième partie des séances sera consacrée à l'étude de différents sujets d'actualité du monde hispanique.

Validation : Contrôle continu écrit et oral pendant le semestre.

ECTS : 3

Coefficient : 3/30

Organisation et volume horaire :

1 TD de 18 h (9 séances de 2 h ; mixte présentiel et distanciel).

4 projets tutorés au choix, 4 groupes au total, avec une limitation par projet du nombre d'inscrits (inscriptions sur Madoc avant le début du 2^e semestre 2023-2024, organisées par Mme Guellec, responsable de L2).

1. Projet tutoré de Mme Gauzente (1 groupe) :

« Relier - Ce que fait la reliure au livre »

Cette proposition s'inscrit dans une suite de projets tutorés consacrés à la plasticité du livre. Il s'agit d'explorer les deux versants du livre à la fois véhicule littéraire et objet matériel signifiant. De la même manière que les rapports entre textes et images jouent, se répondent, se contestent, les matières du livre et leurs agencements tissent également *quelque-chose*.

Lorsque l'on convoque l'histoire du livre, on observe que la reliure qui assemble les feuillets réunis en carnets contraint tout en habilitant la lecture, ordonne tout en sécurisant. Marine Le Bail (2015) pointe un moment de bascule dans l'histoire du livre, dans les dernières décennies du 19^e siècle, au cours duquel, « auxiliaire privilégié du texte littéraire, le livre se voit dé-fonctionnalisé » par la reliure (notamment) qui « vole en quelque sorte la vedette au texte littéraire et contribue à figer le livre dans une muséification forcée ». Toutefois ce constat doit s'accompagner de nuances, le travail sur la forme permettant de prolonger, de compléter et d'inviter à un rapport plus sensible au texte. Et peut-être d'expérimenter des formes d'écriture différentes.

La proposition du projet 2026-27 sera donc d'explorer, mobiliser et investir les enjeux de la reliure, du lien, de la reliance. Une visite en bibliothèque sera programmée en début de projet afin de saisir l'éventail des possibilités plastiques du livre. Le déroulement du projet implique un goût pour la manipulation, l'expérimentation, la découverte de différentes techniques de reliure, la fabrication de formes livresques à quoi peut s'adjoindre un travail d'écriture ou de ré-écriture de contenus littéraires.

À noter : Ce TD comportera des séances en présentiel et d'autres en distanciel que nous modulerons collectivement, en groupe complet ou en groupes plus restreints.

Repères bibliographiques

- Leszek Brogowski, *Éditer l'art. Le livre d'artiste et l'histoire du livre*. Chatou, Essais d'esthétique, Les éditions de la Transparence, 2010.
- Johanna Drucker, *The Century of Artists' Books*, Granary Books, 1995.
- Alisa Golden (2015), *100 modèles de reliure créative*, Éditions Eyrolles.
- Marine Le Bail, « Pour un usage expositionnel du livre : les reliures-vitrines des bibliophiles fin-de-siècle », in *Interférences littéraires/ Littéraire interferences*, n° 16, « Ce que le musée fait à la littérature. Muséalisation et exposition du littéraire », s. dir. Marie-Clémence Régnier, juin 2015, pp. 81-95.

2. Projet tutoré de Mme Pinel (1 groupe) :

« Autour du Plateau, coopération entre étudiant-es, bibliothécaires et artistes »

Au programme 2026-2027 : un projet de médiation culturelle autour de l'anthologie rassemblant les textes de 155 écrivaines et poétesses iraniennes, à paraître en décembre 2026 aux éditions Bruno Doucey. L'événement programmé : la présentation de l'ouvrage par l'éditeur, à la BU Droit, le 15 avril 2027.

Les acteurs du projet, dont Bruno Doucey est le parrain : les étudiant.e.s de L2 Lettres modernes, les personnels de la BU Droit, les artistes de la compagnie « La Luna », et l'encadrante.

Il s'agira de construire l'événement, d'imaginer et de réaliser une médiation pluri-modale. Ce projet est l'occasion de découvrir une pratique de médiation culturelle en lien avec les activités de création et d'édition les plus actuelles.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme « Souffle et poésie » piloté par Marie Pinel depuis plusieurs années (rencontres avec des poètes, ateliers, formations, lectures, expositions, création d'un centre de ressources « poéthèque », etc.). Son espace habituel est la salle du Plateau (BU Lettres), qui abrite les collections du fonds de poésie contemporaine, en cours de constitution dans toutes les langues. En 2026-2027, le Plateau sera en travaux, mais le fonds pourra être sorti pour être mis à disposition.

Monter un projet donne place à sa créativité, forcément par un travail de groupe, qui s'engage dans le cadre de l'institution et apprend à en gérer les contraintes. Cela pose ainsi une expérience du monde du travail et de la coopération.

3. Projet tutoré de Mme Millon-Hazo (1 groupe) :

« Commander, collectionner, transmettre : le livre entre pouvoir et patrimoine »

À travers l'étude du manuscrit des *Vies des femmes célèbres* d'Antoine Dufour, offert à Anne de Bretagne au tout début du XVI^e siècle, ce projet tutoré invite les étudiant-e-s à réfléchir aux fonctions politiques, symboliques et culturelles du livre. Objet de commande, de prestige et de représentation du pouvoir, le manuscrit sera étudié dans son contexte de production, en lien avec les collections patrimoniales du musée Dobrée.

Cette réflexion sera prolongée par la découverte de la bibliothèque Jackie et Alfrieda Pigeaud, récemment entrée dans les collections de Nantes Université. Les étudiant-e-s suivront les différentes étapes de l'accueil, du traitement et de la valorisation de ce fonds patrimonial et rencontreront les acteurs de ce projet (bibliothécaires, enseignants-chercheurs, responsables des collections). Ils réaliseront des entretiens afin de comprendre les enjeux scientifiques, patrimoniaux et institutionnels liés à la transmission d'une bibliothèque de chercheur.

Au croisement de l'histoire du livre, de l'histoire culturelle et de la médiation patrimoniale, ce projet permettra d'acquérir des connaissances sur le patrimoine écrit tout en développant des compétences en recherche documentaire, en enquête, en entretien et en valorisation des collections.

4. Projet tutoré de Mme Rigaut (1 groupe) :

« Du manuscrit à la mise en scène : faire revivre une pièce oubliée du XVIII^e siècle »

Cette proposition donne l'occasion de porter un nouveau regard sur les œuvres dramatiques. Leur analyse textuelle peut parfois, en se focalisant uniquement sur l'objet-texte, faire perdre de vue leur matérialité et finalité. Ce projet tutoré offre une ouverture aux questions de supports, de destinataires, de jeux et d'espaces.

En fonction de vos compétences et envies, vous formerez des pôles métiers liés au monde de la culture et travaillerez collectivement pour réaliser une édition numérique enrichie d'une pièce qui n'a jamais encore été publiée.

Vous découvrirez et transcrirez un manuscrit d'une pièce inédite de la première modernité. Ce sera l'occasion d'explorer le monde des archives à travers une visite des Archives départementales de Loire-Atlantique. Enquête sur la pièce, interviews de professionnels du spectacle, débats, etc., ces multiples activités auxquelles vous participerez nourriront un dossier de dramaturgie que vous créerez en complément de votre pièce éditée. Celui-ci sera centré autour de la question suivante : faire revivre un répertoire du XVIII^e siècle aujourd'hui : quels moyens, quels enjeux ?

UEC 46 et UEC 47 : UE complémentaires proposées par les Lettres modernes

Organisation :

En Lettres modernes, 3 spécialisations : Critique et pratique de la littérature, Culture et médias, Professorat des écoles.

2 UEC par spécialisation à prendre. Au second semestre : UEC 46 et UEC 47.

ECTS : 3 pour UEC 46 et 3 pour UEC 47 Coefficient : 3/30 pour UEC 46 et 3/30 pour UEC 47

Spécialisation Critique et pratique de la littérature

Organisation :

UEC 46 « Aux sources de la langue II » :

EC 1 : 1 TD de 24 h « Histoire de langue » : Mme Payen de la Garanderie

EC 2 : 1 TD de 20 h de « Littérature ancienne » ou 1 TD de 24 ou 42 h de « Langue ancienne » (latin ou grec) assurés par le dpt de Lettres classiques.

UEC 47 :

1 TD de 24 h « Théorie littéraire » : M. Forest

UEC 46

EC 1 : Histoire de la langue : Mme Payen de la Garanderie

TD de 24 h (2 h par semaine).

« Les langues sont l'air que respire chaque communauté humaine, la maison qu'elle habite ; elles ont des images, aimées ou négligées ; elles fondent les identités culturelles », écrivent Alain Rey, Frédéric Duval et Gilles Siouffi en préambule de leur *Mille ans de langue française*. Communautaires, toutes les langues ne conquièrent pas le statut de langue nationale ; conciliatrice, la version « standard » de la langue française ne doit pas masquer les variantes, les patois, les dialectes, face auxquels elle s'est imposée, au prix d'itinéraires complexes et de combats fiévreux. Dans ce cours, nous réfléchirons à l'histoire politique du français, la première langue romane attestée à l'écrit, des *Serments de Strasbourg* aux débats contemporains sur les pronoms personnels. Viendra ensuite le temps de nous plonger dans son histoire interne : nous observerons, en alternant grandes enjambées et pauses contemplatives, les métamorphoses protéiformes de sa morphologie, de sa syntaxe et de son orthographe, de l'ancien français à nos jours. Nous n'oublierons pas pour finir de considérer ses « images, aimées ou négligées », car le français a suscité des imaginaires passionnés, se parant d'atours divers dont la Grande Dame de l'Académie n'est que l'une des figures d'une bien vaste galerie. En attendant, pourquoi ne pas faire un tour à la Cité internationale de la langue française à Villers-Cotterêts ?

ET

EC 2 : 1 TD de 20 h de « Littérature ancienne » ou 1 TD de 24 ou 42 h de « Langue ancienne » (latin ou grec) assurés par le dpt de Lettres classiques.

Les étudiants ont le choix entre un cours de « littérature ancienne » et un cours de « langue ancienne » (latin ou grec).

Pour le cours de « littérature ancienne » :

Cours de Mme Thévenet : « Métamorphose des mythes : Phèdre/ Hippolyte » (20 h TD : 2 h hebdomadaires ; contrôle des connaissances : examen terminal de 2 h).

L'amour univoque de Phèdre pour Hippolyte et son impossible aveu serviront de fil conducteur à une traversée des incarnations successives de ces deux figures mythologiques au fil des siècles antiques et des supports majoritairement théâtraux et iconographiques. Pièces conservées d'Euripide et de Sénèque, pièces perdues du même Euripide et de Sophocle, fragments de papyrus égyptiens, bas-reliefs de sarcophages d'époque romaine, mosaïques tardo-antiques du Proche-Orient... autant de reconfigurations témoignant d'une pratique métamorphique déjà à l'œuvre de façon surprenante dans l'Antiquité, et qui se trouveront mises en écho avec des réécritures contemporaines (*Fedra* de Tsvetaeva / *Phaidra* de Ritsos/ *Gibiers du temps* de Gabily) agissant comme un révélateur de la matière antique.

Pour les cours de « langue ancienne » (au choix) :

- « **Latin débutant approfondi 4** » (cours de Mme Lemarchand) – cours de 42 h par semestre (à raison de 2 séances hebdomadaires : 2 h + 1 h30)

Ce cours s'adresse aux étudiants qui ont suivi le cours de « Latin débutant approfondi 3 » au premier semestre (ou qui ont déjà de bonnes bases en latin).

=> Ouvrage à se procurer : *Précis de grammaire des lettres latines*, J. Gason, A. Thomas, E. Baudiffier, Magnard.

- « **Latin continuant 4** » (mutualisé avec le cours de Mme Philippe de « Latin continuant 2 » en 2024-25) – cours de 24 h par semestre (2 h hebdomadaires)

Ce cours, qui prépare à l'exercice de la version latine tout en proposant une révision d'ensemble de la grammaire latine, s'adresse en priorité aux étudiants ayant déjà des bases en latin (étudiants ayant pratiqué le latin au lycée ou ayant suivi le cours « Latin continuant 1/2 » de L1). Néanmoins, ce cours peut aussi accueillir des étudiants qui auraient suivi le cours de « Latin débutant approfondi 1/2 » en L1 (en fonction des contraintes d'emploi du temps).

- « **Grec débutant approfondi 4** » (cours de Mme Hertz) – cours de 42 h par semestre (à raison de 2 séances hebdomadaires : 2 h + 1 h 30)

Ce cours s'adresse aux étudiants qui ont suivi le cours de « Grec débutant approfondi 3 » au premier semestre (ou qui ont déjà de bonnes bases en grec).

=> Manuel utilisé : Jean-Victor Vernhes, *Hermaion. Initiation au grec ancien*, Paris, Orphys, 2003.

- « **Grec continuant 2** » (cours de M. Cahanier) – cours de 24 h par semestre (2 h hebdomadaires)

Ce cours s'adresse aux étudiants ayant suivi le cours de « Grec continuant 1 » au premier semestre ou à des étudiants qui ont déjà de bonnes bases en grec ancien. Il propose une révision approfondie de la morphologie et de la syntaxe de la langue grecque et un entraînement progressif à la version sur la base de textes poétiques (au second semestre).

> **REMARQUE** : pour toute question concernant les cours de langue ancienne (latin/grec), n'hésitez pas à contacter la responsable de la Licence Lettres classiques : Mme Van-Laer (sophie.van-laer-becue@univ-nantes.fr).

UEC 47

« Théorie littéraire » : M. Forest

1 TD de 24 h (2 h / semaine).

Qu'est-ce que la littérature ? La question est essentielle. Il est rare qu'on la pose. Il est plus rare encore qu'on essaye d'y répondre. On peut ainsi l'étudier sans s'être jamais vraiment demandé ce qu'était la littérature, en quoi elle consistait et à quoi elle servait. Le cours se propose de mettre en place quelques repères afin de comprendre un peu comment la littérature a été pensée par les écrivains eux-mêmes mais aussi par ceux qui ont fait d'elle l'objet d'un discours philosophique, théorique et critique. On partira de la Poétique d'Aristote et on présentera certaines des interprétations qui en ont été élaborées à l'âge classique ou au siècle des Lumières. Mais l'accent portera surtout sur les théories développées depuis le XIX^e siècle, à l'époque du romantisme puis du symbolisme, au XX^e siècle avec le surréalisme, la nouvelle critique et le structuralisme et jusqu'à aujourd'hui. On mettra systématiquement en regard des textes d'écrivains, de romanciers ou de poètes (par exemple : Hugo, Baudelaire, Mallarmé, Proust, Breton ou Aragon) et des textes de philosophes, de penseurs ou de théoriciens (Taine, Sainte-Beuve, Nietzsche, Marx et Freud mais aussi Roland Barthes, René Girard, Julia Kristeva, etc.). Ce regard sur l'histoire de la théorie littéraire sera enfin l'occasion d'une réflexion menée dans le cadre du cours et qui portera sur les questions que se pose quiconque s'intéresse à la littérature, questions qui ne cessent de revenir même si elles le font, à chaque époque, sous des formes nouvelles. L'écrivain doit-il imiter ou inventer ? Lui faut-il s'inscrire dans la tradition comme le voulaient les Anciens ou bien rompre avec elle comme le prétendaient les Modernes ? L'œuvre littéraire est-elle le reflet de la société dans laquelle elle s'écrit ou bien l'expression de la personne qui l'écrit ? Dépend-elle du contenu sociologique ou psychologique qu'elle traduit ou bien est-elle autonome par rapport à lui ? Et au bout du compte : à quoi peut bien servir la littérature ?

Une bibliographie et un programme détaillé seront distribués lors de la première séance.

Spécialisation Culture et médias

Organisation :

UEC 46 « Médias et médiation »

EC 1 : 1 TD de 18 h « Médiation de la culture » : Mme Hébuterne

EC 2 : 1 TD de 24 h « Atelier de médiation culturelle » : Mme Guellec

UEC 47 « Pratiques rédactionnelles »

1 TD de 30 h : Mme Sourisse

UEC 46

EC 1 : « Médiation de la culture » : Mme Hébuterne

Après avoir rapidement étudié la particularité de notre politique culturelle en France depuis les années 1980, nous définirons le champ de la médiation culturelle, son inscription dans le domaine des Sciences de l'information et de la communication avec une réflexion sur son origine, et sur l'évolution des pratiques culturelles associées. L'ensemble sera illustré par des exemples de dispositifs de médiation proposés régulièrement dans les musées et les sites patrimoniaux, humaines et numériques, ainsi que des propositions de méthodologies de mise en place de médiations. Une rencontre sur site avec un ou une médiateur(trice) culturelle sera prévue.

EC 2 : « Atelier de médiation culturelle » : Mme Guellec

Les participant.e.s de cet atelier seront invités à réaliser leur propre musée imaginaire (MusIM) sur le support, le médium ou le média de leur choix. Les étudiant.e.s sélectionneront librement les contenus artistiques et littéraires qu'ils souhaitent mettre en valeur et commenter. Cette approche de la médiation culturelle se veut à la fois réflexive et pratique. Il s'agira de mettre en œuvre très concrètement une charte éditoriale et une charte graphique tout en se demandant, au fil des séances et à l'aide de nombreux exemples, ce qu'engage la transmission de la culture. Quels choix ferez-vous, comment allez-vous rendre accessibles vos œuvres de référence, avec quels outils de création et sous quelle forme ?

UEC 47

« Pratiques rédactionnelles : résumé et synthèse de documents » : Mme Sourisse

Travail de résumé et de synthèse sur des corpus (articles de presse, documents iconographiques, extraits littéraires, etc.) abordant des questions culturelles variées.

En plus de l'ouverture culturelle qu'il propose, ce TD vise à développer les compétences suivantes :

- Lire efficacement, savoir repérer les idées clés sans simplifier.
- Améliorer la lecture rapide, savoir se repérer dans un corpus et prioriser.
- Trouver la problématique d'un corpus, confronter des idées et points de vue, bâtir un plan efficace.
- Rédiger avec précision et concision, sans paraphraser ni trahir une idée.

Ce TD peut également être vu comme une initiation aux exercices requis en cas de poursuite d'études vers des cursus de communication (concours d'admission en écoles), journalistiques (revues de presse), administratifs (notes de synthèse) ou d'animation (par exemple : concours d'animateur territorial).

Spécialisation Professorat des écoles

Organisation :

UEC 46 « Culture générale en littérature 2 » :

1 TD de 30 h : Mme Peyrache-Leborgne (2 groupes)

Préparation à l'épreuve écrite de français du CRPE (littérature et grammaire).

UEC 47 « L'école et ses apprentissages »

EC 1 : 1 TD de 24 h « Histoire/géographie et Mathématiques ».

EC 2 : 1 CM de 24 h : « Métiers d'enseignant : Innovation et expérimentation » : Mme Chauvigné et M. Munoz

UEC 46 : « Culture générale en littérature 2 »

Attention : pour bien se préparer au concours du CRPE, il est nécessaire de suivre l'UE de culture générale en littérature sur les deux semestres de la L2 puis sur les deux semestres de la L3, car l'apprentissage de la grammaire est progressif et repose sur des pré-requis. Ce qui est vu au premier semestre de la L2 (lexicologie, conjugaison, classes grammaticales) sert de base pour l'étude de la syntaxe au second semestre de la L2 puis en L3.

Mme Peyrache-Leborgne, 2 groupes

Ce TD de 2h30 hebdomadaires comprend une partie grammaire (1h15) et une partie littérature (1h15).

Programme de grammaire : même livret que pour le semestre, recommandé par le Ministère de l'Éducation Nationale, et déposé sur MADOC. Les étudiant.e.s peuvent également consulter la grammaire « Grévisse de l'enseignant ».

Programme de littérature : contes, mythes, fables et légendes.

Une brochure contenant des textes théoriques et critiques, des exemples de contes du monde entier, des adaptations de contes, de fables ou de légendes pour la jeunesse, sera distribuée lors du premier cours.

UEC 47 : « L'école et ses apprentissages »

EC 1 :

« Histoire/Géographie » : M. Audic - 12 h TD

- Paysages naturels.
- Métropolisation et paysages urbains.
- Changement global.
- La mondialisation.
- Laïcité + être fonctionnaire.
- Discriminations et harcèlement.

ET « Mathématiques » : M. Ventana - 12 h TD

Cet enseignement de « Mathématiques » permettra de se préparer aux épreuves du Concours de Recrutement de Professeurs des Écoles (C.R.P.E.) notamment en réactivant les connaissances mathématiques au programme de l'épreuve écrite d'admissibilité et en explorant des aspects didactiques et pédagogiques de l'épreuve orale d'admission. Une aide méthodologique pour préparer le concours sera également fournie.

EC 2 : « Métiers d'enseignant : Innovation et expérimentation » : Mme Chauvigné et M. Munoz - 24 h CM

Ce cours est d'abord basé sur l'examen de situations concrètes de travail en classe. Il mobilise notamment l'analyse de l'activité de l'enseignant-e en particulier quand il ou elle débute dans le métier. Sera privilégiée une approche du travail de l'enseignant-e à partir des questions concrètes qui se posent dans l'exercice de ce métier au-delà des compétences affichées dans le référentiel métier et dans les nombreuses prescriptions qui l'encadrent. D'autre part, et en complément, plusieurs questions seront abordées : quelle est la carte des acteurs qui participent au système et avec quelles articulations de leurs actions (ministère-rectorat-inspection académique) ? L'innovation dans l'école est-elle possible ? L'injonction à innover est-elle un paradoxe ? L'innovation : du vieux remis au goût du jour ? L'innovation : une action durable, mais à quelques conditions ?

Bibliographie :

- Amigues, R. (2003). « Pour une approche ergonomique de l'activité enseignante ». In R. Amigues, D. Faïta & M. Kherroubi (Eds.). *Métier enseignant, organisation du travail et analyse de l'activité*, Skholê, hors-série 1, 5-16.
- Faïta, D. (2003). « Apports des sciences du travail à l'analyse des activités enseignantes ». In *Métier enseignant, organisation du travail et analyse de l'activité*. Skholê, hors-série 1, 17-23.
- Goigoux, R. (2007). « Un modèle d'analyse de l'activité des enseignants ». *Éducation et didactique*, 1 (vol 1-n°3), 47-69 [En ligne : <https://doi.org/10.4000/educationdidactique.232>].

